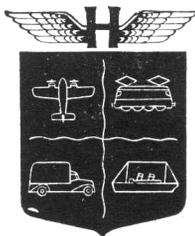


1858



1958

Compagnie d'Assurances Générales l'HELVÉTIA
Allgemeine Versicherungs-Gesellschaft HELVETIA
General Insurance Company HELVETIA, Limited

ST-GALL / ST. GALLEN

(SUISSE / SCHWEIZ / SWITZERLAND)

Fondée en 1858 / Gegründet 1858 / Estd. 1858

	Francs suisses Schweizerfranken Swiss francs
Capital social / Aktienkapital / Share Capital :	10.000.000
Moyens de garantie / Garantiemittel / Guarantee Funds	74.697.915
Primes brutes / Bruttoprämien / Gross Premiums 1957 :	57.675.600

Assurances transports et réassurances

Transportversicherungen und Rückversicherungen

Marine Insurance and Reinsurance

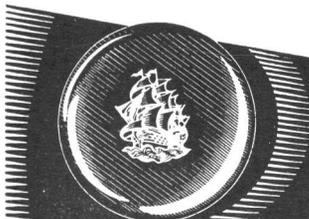
Nouveau «leader» de la qualité
LONGINES, voici

LONGINES *Flagship*

Parfaite alliance de maîtrise
technique et de sobre élégance
LONGINES FLAGSHIP
est dotée d'un mouvement
de 30 mm au potentiel
de précision remarquable.

Antimagnétique,
protégé contre les chocs,
équipé d'un ressort incassable
et d'un balancier de grand
diamètre, le mouvement 30 L
LONGINES FLAGSHIP,
construit selon les données
les plus modernes,
concrétise les progrès réalisés
au cours des générations.

LONGINES FLAGSHIP
est présentée dans un élégant coffret
revêtu de cuir et porte,
frappé ou gravé sur le fond du boîtier,
l'emblème du vaisseau amiral.



LONGINES

10 GRANDS PRIX AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES



Votre horloger de confiance se fera un plaisir de vous présenter la collection des
autres modèles LONGINES, du plus simple au plus riche.




NESTLÉ

au service
de
l'enfance
dans
le monde entier

Pour vos imprimés :

IMPRIMERIE DU

BIENFACTURE
PONCTUALITÉ
RAPIDITÉ

JOURNAL DE GENÈVE

Téléphone 25 72 17

SOCIÉTÉ ANONYME

FIDUCIAIRE SUISSE

BALE	Freiestrasse 90
Zurich	Talstrasse 80
Genève	Rue du Mont-Blanc 3
Lausanne	Place St-François 14B

ORGANISATIONS • REVISIONS • EXPERTISES
QUESTIONS FISCALES

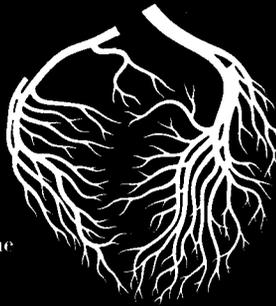
**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE
OFOR S.A.**

- Revisions et organisations comptables
- Administration et liquidation de sociétés
- IMPOTS : Conseils par spécialiste

9, RUE D'ITALIE — GENÈVE TÉLÉPHONE 24 32 91/3

**RECOSEN
ROBAPHARM**

Extrait de cœur à effet spécifique



ROBAPHARM
SOCIÉTÉ ANONYME

Robapharm, Soc. de Laboratoire Bâle



Auberset & Dubois

AGENCE DE VOYAGES

16, place Cornavin - Tél. 32 60 00 - Genève

Services réguliers : Genève — Nice — Barcelone — Boulogne
Turin — La Baule

Billets pour toutes destinations : Avion - Bateau - Chemin de fer - Pullmann

LIGNES INTERNATIONALES DE GRAND TOURISME PAR AUTOCARS
DE LUXE TRANSPORTS ROUTIERS INTERNATIONAUX

HUGUENIN

Médailleurs depuis 1868

LE LOCLE

Suisse

*Insignes, Médailles, Plaquettes
en exécution artistique*





*Spécialités
pharmaceutiques*

DR WILD & C^{IE}

LANGE GASSE 4

BALE

LABORATOIRES VIFOR

S. A.



PRODUITS PHARMACEUTIQUES

GENÈVE (SUISSE)

**Installations
chirurgicales**



**Ventilation et
climatisation hospitalières**

ACTIPHARM

Rue de la Synagogue 37

GENÈVE

Laboratoires

SAPOS S. A.

**Spécialités
pharmaceutiques**



RUE GUSTAVE-MOYNIER 5

BONNES ADRESSES EN SUISSE

LA RÉSIDENCE

Florissant 11 GENEVE

Hôtel - Restaurant - Bar

Grands et petits salons pour réceptions

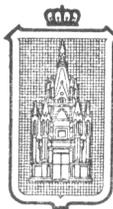
200 lits 60 salles de bains

Téléphone dans toutes les chambres

Deux tennis - Parc pour autos

Arrangements pour familles

Tél. 24 13 80 (8 lignes)



HÔTEL RICHEMOND

GENÈVE

Nouvelle aile de luxe

Salles de réunions

Grill-Bar *Le Gentilhomme*

Apéritif et dîner dansants

Tél. 32 71 20

*Famille Armleder
depuis 1875*



Pour leurs conférences, ils
se réunissent toujours au

Buffet de la Gare à Berne

F. E. KRÄHENBÜHL

Téléphone 2 34 21

Hôtel du Rhône GENÈVE



Le plus récent, construit
en 1950, en plein centre.
Situation tranquille au
bord du Rhône, quai
Turretini. 200 cham-
bres, toutes avec salle de
bain, douches ou cabinet
de toilette et radio.

Garage dans la maison
Agence de voyages.

Prix à partir de fr. 16,—, chambre,
petit-déjeuner et service compris.

Tél. 32 70 40 Télégr.: RHONOTEL

Institut Minerva Zurich

Préparation à
l'Université et
l'École Polytechnique

Section commerciale
Cours pour
aides-médecins

EXTRAIT DES STATUTS
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
(adoptés le 25 septembre 1952)

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fondé à Genève en 1863, consacré par les Conventions de Genève et par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est une institution indépendante ayant son statut propre.

Il est partie constitutive de la Croix-Rouge internationale ¹.

ART. 2. — En tant qu'association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, le CICR possède la personnalité civile.

ART. 3. — Le CICR a son siège à Genève.

Il a pour emblème la croix rouge sur fond blanc. Sa devise est « *Inter arma caritas* ».

ART. 4. — Le CICR a, notamment, pour rôle :

- a) de maintenir les principes fondamentaux et permanents de la Croix-Rouge, à savoir : l'impartialité, une action indépendante de toute considération raciale, politique, confessionnelle ou économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge;
- b) de reconnaître toute Société nationale de la Croix-Rouge nouvellement créée ou reconstituée et répondant aux conditions de reconnaissance en vigueur, et de notifier cette reconnaissance aux autres Sociétés nationales;
- c) d'assumer les tâches qui lui sont reconnues par les Conventions de Genève, de travailler à l'application fidèle de ces Conventions et de recevoir toute plainte au sujet de violations alléguées des Conventions humanitaires;
- d) d'agir, en sa qualité d'institution neutre, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs; de s'employer en tout temps à ce que les victimes militaires et civiles desdits conflits et de leurs suites directes reçoivent protection et assistance, et de servir, sur le plan humanitaire, d'intermédiaire entre les parties;
- e) de contribuer, en vue desdits conflits, à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires et autres autorités compétentes;
- f) de travailler au perfectionnement du droit international humanitaire, à la compréhension et la diffusion des Conventions de Genève et d'en préparer les développements éventuels;
- g) d'assumer les mandats qui lui sont confiés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.

Le CICR peut en outre prendre toute initiative humanitaire qui entre dans son rôle d'institution spécifiquement neutre et indépendante et étudier toute question dont l'examen par une telle institution s'impose.

ART. 6 (alinéa premier). — Le CICR se recrute par cooptation parmi les citoyens suisses. Le nombre de ses membres ne peut dépasser vingt-cinq.

¹ La Croix-Rouge internationale comprend les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. L'expression « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » couvre également les Sociétés du Croissant-Rouge et la Société du Lion et Soleil Rouges.

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

- AFGHANISTAN — Croissant-Rouge afghan, *Kaboul*.
- ALBANIE — Croix-Rouge albanaise, 35, Rruga e Barrikadaveit, *Tirana*.
- ALLEMAGNE (République fédérale) — Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, 71, Friedrich-Ebert-Allee, *Bonn*.
- ALLEMAGNE (République démocratique) — Croix-Rouge allemande dans la République démocratique, 2, Kaitzerstrasse, *Dresde*.
- ARGENTINE — Croix-Rouge argentine, Yrigoyen 2068 (R.72), *Buenos Aires*.
- AUSTRALIE — Croix-Rouge australienne, 122-128, Flinders Street, *Melbourne*.
- AUTRICHE — Croix-Rouge autrichienne, 3, Gusshausstrasse, *Vienne IV*.
- BELGIQUE — Croix-Rouge de Belgique, 98, Chaussée de Vleurgart, *Bruxelles*.
- BIRMANIE — Croix-Rouge de Birmanie, Strand Road *Rangoon*.
- BOLIVIE — Croix-Rouge bolivienne, 135, Avenue Simon-Bolívar, 135, *La Paz*.
- BRÉSIL — Croix-Rouge brésilienne, Praça da Cruz Vermelha, 10-12, *Rio de Janeiro*.
- BULGARIE — Conseil central de la Croix-Rouge bulgare, 1, boul. S.S. Biruzov, *Sofia*.
- CANADA — Croix-Rouge canadienne, 95, Wellesley Street East, *Toronto*, 5.
- CEYLAN — Croix-Rouge de Ceylan, 106, Turret Road, *Colombo VII*.
- CHILI — Croix-Rouge chilienne, Avenida Santa Maria, 0150 Correo, 15, Casilla 246. V., *Santiago de Chile*.
- CHINE — Croix-Rouge chinoise, 22, Kanmeín Hutung, *Pékin*.
- COLOMBIE — Croix-Rouge colombienne, Carrera 7a, No. 34-65, Apartado nacional 1110, *Bogotá*.
- CORÉE (République de) — Croix-Rouge de la République de Corée, 32-3 Ka Nam San Dong, *Séoul*.
- CORÉE (République démocratique de) — Croix-Rouge de la République démocratique populaire de Corée, *Pyeongyang*.
- COSTA-RICA — Croix-Rouge costaricienne, Calle 5a Sur, Apartado 1025, *San José*.
- CUBA — Croix-Rouge cubaine, Ignacio Agramonte, 461, *La Havane*.
- DANEMARK — Croix-Rouge danoise, Platanvej 22, *Copenhague V*.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE — Croix-Rouge dominicaine, Calle Galvan, 24, Apartado 1288, *Ciudad Trujillo*.
- ÉGYPTÉ — Société nationale du Croissant-Rouge égyptien, rue Ramsis, 34, *Le Caire*.
- ÉQUATEUR — Croix-Rouge équatorienne, Avenida Colombia y Elizalde, 118, *Quito*.
- ESPAGNE — Croix-Rouge espagnole, Eduardo Dato, 16, *Madrid*.
- ÉTATS-UNIS — Croix-Rouge américaine. National Headquarters, 17th and D. Streets. N.W., *Washington* 13, D.C.
- ÉTHIOPIE — Croix-Rouge éthiopienne, P.O. Box 195, *Addis-Abéba*.
- FINLANDE — Croix-Rouge de Finlande, Tehtaankatu I A, *Helsinki*.
- FRANCE — Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, *Paris* (8^{me}).
- GRANDE-BRETAGNE — Croix-Rouge britannique, 14, Grosvenor Crescent, *Londres* S.W.1.
- GRÈCE — Croix-Rouge hellénique, rue Mackenzie-King, 1 et rue Solonos, 39, *Athènes*.
- GUATÉMALA — Croix-Rouge du Guatemala, 4a. C11-42, Zona No. 1, *Guatemala*.
- HAITI — Croix-Rouge haïtienne, rue Féroü, *Port-au-Prince*.
- HONDURAS — Croix-Rouge de Honduras, Calle Henry-Dunant, *Tegucigalpa* D.C.
- HONGRIE — Croix-Rouge hongroise, Arany Janos utca, 31, *Budapest V*.
- INDE — Croix-Rouge de l'Inde, 20, Red Cross Road, *New Delhi*, 2.
- INDONÉSIE — Croix-Rouge indonésienne, Tanah Abang Barat, 66, *Djakarta*.
- IRAK — Croissant-Rouge de l'Irak, *Bagdad*.
- IRAN — Société du Lion et Soleil Rouges de l'Iran, Avenue Ark, *Téhéran*.
- IRLANDE — Croix-Rouge irlandaise, 25 Westland Row, *Dublin*.
- ISLANDE — Croix-Rouge islandaise, Thorvaldseins-stræti, 6, *Reykjavik*.
- ITALIE — Croix-Rouge italienne, 12, Via Toscana, *Rome*.
- JAPON — Croix-Rouge du Japon, 5, Shiba Park, Minato-Ku, *Tokio*.
- JORDANIE — Croissant-Rouge jordanien, *Amman*.
- LAOS — Croix-Rouge lao, *Vientiane*.
- LIBAN — Croix-Rouge libanaise, *Beyrouth*.
- LIBYE — Croissant-Rouge libyen, Gasser Hamed Str. 14 P.O.B. 239, *Benghazi*.
- LIECHTENSTEIN — Croix-Rouge du Liechtenstein, *Vaduz*.
- LUXEMBOURG — Croix-Rouge luxembourgeoise, Parc de la Ville, *Luxembourg*.
- MAROC — Croissant-Rouge marocain, 84, Bd Joffre, *Casablanca*.
- MEXIQUE — Croix-Rouge mexicaine, Sinaloa, N° 20, 4° piso, *Mexico* 7 DF.
- MONACO — Croix-Rouge monégasque, Quai des Etats-Unis, *Monaco*.
- NICARAGUA — Croix-Rouge du Nicaragua, 12, Avenida Nordeste *Managua* D.N.C.A.
- NORVÈGE — Croix-Rouge de Norvège, Parkveien, 33b, *Oslo*.
- NOUVELLE-ZÉLANDE — Croix-Rouge néo-zélandaise, 61, Dixon Street, *Wellington* C.I.
- PAKISTAN — Croix-Rouge du Pakistan, Frere Street, *Karachi* 4.
- PANAMA — Croix-Rouge de Panama, *Panama*.
- PARAGUAY — Croix-Rouge paraguayenne, Calle Andrés Barbero y Artigas, *Asuncion*.
- PAYS-BAS — Croix-Rouge néerlandaise, 27, Prinsessegracht, *La Haye*.
- PÉROU — Croix-Rouge péruvienne, Tarapaca 881, *Lima*.
- PHILIPPINES — Croix-Rouge philippine, 600 Isaac Peral Street, P.O. Box 280, *Manille*.
- POLONNE — Croix-Rouge polonaise, Mokotowska, 14, *Varsovie*.
- PORTUGAL — Croix-Rouge portugaise, Secrétariat général, Jardim 9 de Abril, 1, *Lisbonne*.
- ROUMANIE — Croix-Rouge de la République populaire roumaine, Strada Biserica Amzei, 29, *Bucarest*.
- SAINT-MARIN — Croix-Rouge de Saint-Marin, *Saint-Marin*.
- SALVADOR — Croix-Rouge du Salvador, 3a, Avenida Norte y 3a, Calle Poniente, *San Salvador*.
- SOUDAN — Croissant-Rouge soudanais, P.O. Box 235, *Khartoum*.
- SUÈDE — Croix-Rouge suédoise, Artillerigatan, 6, *Stockholm* 14.
- SUISSE — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse, 8, *Berne*.
- SYRIE — Croix-Rouge syrien, *Damas*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE — Croix-Rouge tchécoslovaque, Thunovska, 18, *Prague III*.
- THAÏLANDE — Croix-Rouge thaïlandaise, King Chulalongkorn Memorial Hospital, *Bangkok*.
- TUNISIE — Croissant-Rouge tunisien, 1, avenue de Carthage, *Tunis*.
- TURQUIE — Société du Croissant-Rouge turc, Yenisehir, *Ankara*.
- UNION SUD-AFRICAINE — Croix-Rouge sud-africaine, Barclay's Bank Building, 14 Holland Street, *Johannesburg*.
- U.R.S.S. — Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S., Kounznetzky Most, 18/7, *Moscou*.
- URUGUAY — Croix-Rouge uruguayenne, Juan D. Jackson, 1301, *Montevideo*.
- VENEZUELA — Croix-Rouge vénézuélienne, Avenida de los Andes Bello, No. 4, *Caracas*.
- VIETNAM (République du) — Croix-Rouge de la République du Vietnam, Rue Hong Thap Tu, N° 201, *Saigon*.
- VIETNAM (République démocratique du) — Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam, 68, rue Ba-Triez, *Hanoi*.
- YUGOSLAVIE — Croix-Rouge yougoslave, Simina ulica broj, 19 *Belgrade*.